31e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 17 29 AVRIL 1909

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*Edition complète, *de 10 francs à l'*Edition partielle.
Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

Mgr FREPPEL

(Deuxième article) [1]

Sommaire. — L'abbé Freppel professeur de philosophie aux Carmes. — Une séance à l'Assemblée nationale et au cours de Michelet. — Son évêque le nomme Supérieur de Saint-Arbogast. — L'abbé revient à Paris un an après, chapelain de Sainte-Geneviève. — Les Conférences aux étudiants. — L'abbé Freppel mathématicien. — Ce qu'il voulait pour Sainte-Geneviève.

Quand Louis Veuillot entra dans la presse militante catholique, vers 1845, il toisa les adversaires avec qui il allait entrer en lice, et il écrivit à son frère : « Je suis de force. » L'abbé Freppel éprouva le même sentiment lorsque, devenu prêtre, il regarda ceux qui luttaient sur le terrain catholique, entre eux, ou, sur le terrain libéral et révolutionnaire, contre l'Eglise. Ses études étaient solides ; comme professeur d'histoire il amassait chaque jour des connaissances spéciales ou universelles qu'il avait soin de classer dans son esprit méthodique et qu'il rangeait, accumulait, ainsi que des munitions dans un arsenal. Pour les esprits sérieux, qui ont la passion du travail et le désir de faire quelque chose, il n'est aucune étude inutile. Même celles qui paraissent étrangères au but principal poursuivi se rattachent dans leur intelligence à un système supérieur qui les comprend et qui les classe. Il était fait pour l'érudition et pour la bataille.

M. le chanoine Grimault raconte un trait qui peint admirablement et l'homme et le controversiste et sa manière.

C'était vers 1875, dans le salon de M. le comte d'Esgrigny au Pouliguen, où l'on rencontrait les personnages les plus distingués, comme le nonce, Mgr Chigi, et Louis Veuillot. « Après le dîner la conversation tomba sur la Pologne. Un noble Polonais se trouvait là et l'on déplorait les malheurs de sa patrie. Mais voilà que ces banalités énervent l'évêque qui prend à partie notre Polonais. Il entame une discussion sur l'ancienne Pologne et rejette la cause de tous ses maux sur les Polonais eux-mêmes. Le ton de cette conversation avait monté, et elle était devenue plus bruyante depuis que le prélat avait, seul, la parole. De tous côtés on se taisait dans le salon pour suivre, non plus un dialogue, mais le monologue véhément de l'évêque d'Angers. Il employait dans ces occasions-là un procédé de discussion qui décontenançait son adversaire : c'était de s'en prendre à lui, personnellement, des fautes commises par ses ancêtres au cours de leur histoire. Ce soir-là il criait à M. Popiel, le distingué Polonais qui lui donnait la réplique : « Oui, Monsieur, vous avez eu le plus grand tort de ne pas prévoir au seizième siècle l'invasion moscovite... Vous avez commis une faute énorme en accordant à la Diète un pouvoir que le roi seul devait exercer... Vous vous êtes rendu coupable du crime de lèse-patrie en cette circonstance... et vous portez justement aujourd'hui la peine de vos folies... »

« Devant la fougue de son adversaire, le pauvre M. Popiel interloqué pouvait à peine placer un mot pour se défendre d'avoir ruiné son pays : « Moi ?... moi ? balbutiait-il. Mais, Monseigneur, permettez-moi de vous dire que je ne suis pour rien dans... » — « Vous êtes inexcusable, Monsieur, poursuivait l'évêque avec emportement, et c'est en pactisant avec vos ennemis comme vous l'avez fait que vous êtes arrivés à la catastrophe finale ! » Cette véhémence avait égayé le salon. On avait fait cercle autour des deux personnages. On chuchotait, en souriant des mots rudes qui échappaient à l'évêque, mais en admirant la conviction avec laquelle il relevait les erreurs et les fautes du pays déchu. Pris au pied levé sur l'une des questions les plus délicates de l'histoire moderne, il l'avait résumée avec une netteté qui émerveillait l'assistance, en y joignant une de ces appréciations philosophiques qu'il apportait en toute discussion, et qui témoignait, non seulement de son érudition, mais d'une intelligence supérieure, d'un vrai savoir [1]. »

[1] Voir l'*Ami* du 18 février.

[1] *Souvenirs anecdotiques*, p. 65.

Un esprit superficiel l'eût blâmé peut-être d'avoir consacré un temps précieux à étudier l'histoire de la Pologne qui ne lui servirait jamais ; mais il ne visait pas seulement à l'utile, tout l'intéressait, il voulait tout savoir, il emmagasinait tout. Peut-être aussi que l'annexion de l'Alsace à l'hégémonie allemande avait ramené son attention sur le démembrement de l'infortunée Pologne.

I. — Les courtes années où il fut professeur d'histoire à Saint-Louis furent donc pour lui très fécondes. Il ne s'appliquait pas seulement à l'étude et à l'enchaînement des faits. Le côté philosophique l'attirait davantage. Dès lors il se mêlait au mouvement des idées. On discutait fort, dans les *Annales de philosophie chrétienne* de Bonnetty, la question des rapports de la raison et de la foi. M. Bonnetty était venu des Basses-Alpes à Paris où il avait fondé en 1830 cette revue destinée à préconiser une philosophie chrétienne dont l'Evangile est le centre, et à remédier ainsi aux conséquences des tristes doctrines de la libre pensée. En outre, il s'appliquait à recueillir tous les rayons de la révélation primitive conservés dans les traditions des Gentils. Il partait de cette idée biblique que l'homme est un être créé et enseigné de Dieu, que l'humanité entière a reçu cet enseignement primitif dans la personne de son chef, et que les peuples ont gardé cette tradition de famille. Il invoquait surtout l'autorité des faits. L'abbé Maret, dont il avait critiqué plusieurs ouvrages, prétendit qu'il versait dans le traditionalisme. Il riposta que son contradicteur exagérait les forces de la raison et tombait dans le rationalisme.

Du fond de l'Alsace le jeune abbé Freppel intervint dans cette discussion, et publia deux lettres pleines de clarté qui mettaient les choses au point. Il se déclarait nettement contre le traditionalisme, ce qui combla de joie l'abbé Maret.

Ces deux lettres furent très remarquées de l'abbé Cruice, supérieur de la maison des Carmes, le futur évêque de Marseille. Or, cette école de hautes études fondée par Mgr Affre pour que les maîtres de l'enseignement libre pussent, le jour venu, posséder les grades universitaires exigés par la prochaine loi, manquait d'un bon professeur de philosophie. Cette chaire fut offerte à l'abbé Freppel par Mgr Sibour lui-même. Il accepta, du consentement de Mgr Roess, et partit pour la capitale à la fin d'octobre 1850. Il ne dissimula point qu'il était ravi de se trouver à Paris, le centre du travail et des lumières, et en contact avec les esprits les plus distingués de son temps.

Son cours de philosophie venait ainsi ajouter un complément à ses études d'histoire. Il exposa les systèmes des principales écoles philosophiques depuis Platon et Aristote jusqu'à Descartes et Locke, avec un aperçu touchant les doctrines alors très en vogue de M. Cousin. Il établit la juste valeur de la raison humaine, les rapports de la science et de la révélation et réfuta l'erreur du traditionalisme. Entre temps il fit une excursion dans la fameuse école d'Alexandrie, poursuivit sa polémique dans les *Annales de philosophie* et composa divers articles, comptes rendus et brochures. Le Père Lacordaire à qui il avait soumis un de ses travaux lui écrivait le 23 décembre 1850 :

« J'ai l'honneur de vous renvoyer l'écrit que vous avez bien voulu me communiquer. Il m'a paru très clair et très juste, et je crois que vous pourrez le livrer à l'impression sans aucune crainte. »

Sa chambre, raconte M. Grimault, était contiguë à celle du célèbre dominicain dont on sait les habitudes austères, et qu'il avait choisi pour son confesseur. L'abbé Freppel, très gâté par sa mère, était demeuré volontaire, de plus il était ardent, non exempt d'ambition, et espérait beaucoup du raisonnement, de la controverse et de la polémique. Le P. Lacordaire était au contraire l'homme de la discipline de fer, il avait horreur de la polémique et était revenu de ses illusions touchant la valeur de la philosophie moderne et les bonnes intentions des philosophes. « Pour des peccadilles que je portais à son confessionnal, disait un jour l'évêque d'Angers, il m'imposait des pénitences terribles. » Un jour que le jeune professeur voulait attaquer publiquement Emile Saisset, Jules Simon et d'autres philosophes qui étaient l'idole de cette époque, son rude confesseur lui dit : « Laissez donc ces gens-là, et ne discutez pas leurs arguments. Ils n'en ont pas : ils ne sont pas philosophes. Si vous saviez comme *ils ne sont qu'esclaves de la chair !* [1] » C'est le mot dur, mais vrai, qui caractérise la philosophie contemporaine qui tient avant tout à conclure à l'irresponsabilité, à la morale indépendante du dogme, à la vie libre et qui a fini par condenser ses théories dans cette triste formule : « Ni Dieu ni Maître ! » Doctrine d'ailleurs qui est aussi ancienne que le monde, car les impies du siècle de David disaient déjà, comme les disciples de Blanqui : *Labia nostra a nobis sunt. Quis noster Dominus est ?*

Quelques mois s'étaient à peine écoulés qu'il était chargé par Mgr Sibour de rédiger un Mémoire sur la doctrine de Bonnetty. Il écrivait aussi une brochure, *Rationalisme et Raison,* qui devait paraître après Pâques [2]. En même temps il publiait des articles très mesurés et très forts contre le traditionalisme, où il égratignait bien un peu Bonnetty, mais celui-ci reconnaissait que tout en restant « en désaccord sur quelques points philosophiques, rien dans ses articles ou dans ses lettres ne l'avait blessé. »

« Vous n'êtes pas de ces personnes, ajoutait-il à l'adresse de l'abbé Maret qui était acariâtre et emporté, qui sous prétexte de signaler des erreurs disent de grosses injures ; malheureusement il est de vos confrères qui ne font pas comme vous. »

Constamment il est « en rage de travail, » et cependant il suit minutieusement les graves évé-

[1] *Ibid.*, p. 61.
[2] Lettre de l'abbé Freppel à Michel Kieffer, 23 janvier 1851.

nements politiques qui se déroulent sous ses yeux. Une lettre à son ami Michel Kieffer, le 23 janvier 1851, nous donne ses impressions sur la Chambre et sur les hommes du jour. Le président Louis-Napoléon avait enlevé au général Changarnier le commandement des gardes nationales de la Seine et des troupes de la première division militaire (7 janvier 1851). C'est à propos de cette révocation que M. Thiers s'écria le 17 janvier : « Si l'Assemblée cède, l'Empire est fait ! »

Tu as sans doute suivi dans le journal, écrit-il, la discussion importante de l'Assemblée nationale ; mais il fallait voir et entendre ça ! Les feuilles publiques ne peuvent rendre d'une manière assez fidèle ces tourmentes parlementaires. Ah ! elles sont belles, ces discussions de tribune, mais terribles !

Quels orateurs ! Quelle dignité dans Berryer, quel beau geste et quelle noble figure ! Quelle harmonie dans les phrases de Lamartine ! Quelle brièveté concise et militaire dans Cavaignac !

Tout à coup une petite voix aiguë perce au milieu du discours de M. Baroche : « Je demande la parole ! » Tout le monde de regarder vers le banc de M. Thiers. Le démon du Midi allait parler. Je l'ai entendue cette petite voix glapissante et il m'en restera un éternel souvenir. Le petit nain se drapait à la tribune et l'Assemblée était suspendue à sa bouche. Quelle verve étincelante d'ironie et de finesse ! Il fallait tout son art infernal pour l'amener à voter avec lui contre Bonaparte.

Et le général Changarnier ! Il fallait voir cette pose de soldat en face des batteries ! Et la triple salve d'applaudissements ! Mais ce que M. Veuillot a oublié de dire dans son compte rendu, c'est que Changarnier a visiblement perdu le fil de ses idées et oublié une partie du discours qu'il avait préparé. Au moins c'est là mon avis.

Ce sont des scènes qu'il faut renoncer à décrire. J'ai eu le bonheur d'avoir des cartes d'entrée pour les tribunes réservées, deux jours de suite...

Le résultat de ces discussions, c'est un triomphe complet pour la République, et, je le crains bien, un nouveau pas vers la Sociale, s'il plaît au Seigneur de nous éprouver par un nouveau bouleversement : ce que je n'espère pas.

Je trouve les appréciations de M. Veuillot sur le vote de l'Assemblée très justes, mais il est partial en faveur du Président qui a autant de torts à se reprocher que la Chambre.

Après avoir lu ce passage, quelle saveur on trouve dans les pages de Louis Veuillot qui peignent ces séances mouvementées ! — M. Baroche, dit-il, n'avait qu'à faire cette déclaration : « Nous avons révoqué M. le général Changarnier parce que nous jugions cette mesure utile et parce que nous avions le droit constitutionnel de la prendre. Vous pouvez être mécontents, vous ne pouvez pas nous en punir. » Le général Changarnier aurait répondu : « Messieurs, de quoi vous occupez-vous ? La mesure qui m'a frappé est constitutionnelle. Le pouvoir n'a pas excédé ses prérogatives et n'oserait rien entreprendre sur les vôtres. Vous n'avez point de résolutions à prendre. Laissons là ces affaires personnelles, elles nuisent à celles du pays. »

Ce n'est pas ainsi que fut menée l'affaire. M. Baroche voulait faire un long discours qui d'ailleurs n'était pas sans mérite.

« Il avait prononcé le mot de l'Elysée sur la révocation de M. le général Changarnier, et ce mot c'est que le général était devenu l'espérance des partis monarchistes, c'est que son épée était le poids que chacun d'eux attendait et espérait pour faire pencher la balance en sa faveur au jour où les opinions se compteraient. Rien n'avait été mal dit ni mal placé, rien ne semblait avoir été dit inutilement, et, dans l'opinion générale, M. Baroche venait, qu'on nous pardonne l'expression, de passer orateur politique.

« Mais pendant qu'il parlait, M. le général Changarnier et M. Thiers avaient demandé la parole. »

Louis Veuillot constate aussi combien « le spectacle des luttes parlementaires est beau et émouvant » :

« M. le général Changarnier attend, les bras croisés, que le silence se fasse. Il n'attend pas longtemps, car on est impatient de l'entendre. Suivant sa bonne coutume militaire, il ne dit que peu de mots, mais pleins de choses. Il dit qu'il a été le commandant de la force publique pour rétablir l'ordre et qu'il a rempli sa mission sans se donner, sans se promettre à aucune conspiration, à aucun *conspirateur*. Il s'applaudit des haines qu'il a méritées *et qui, pour son honneur, survivent à sa chute*. Il témoigne enfin son dédain profond de tous les oripeaux d'une fausse grandeur.

« Après avoir prononcé ce discours dont le vieux Corneille aurait pu s'inspirer, dans lequel même il aurait pu trouver quelques vers tout faits, le général Changarnier retourne à sa place sans que les applaudissements dont il est salué amènent le moindre changement sur son impassible visage. On accourt de tous côtés pour lui serrer la main ; il serre toutes ces mains qu'on lui présente. O général ! que de mains d'avocat ! »

Maintenant voici M. Thiers :

« Après les paroles significatives de M. le général Changarnier, il s'est précipité sur le ministère et sur la politique de l'Elysée, comme un régiment de cavalerie légère se lance sur les lignes d'infanterie que vient d'entamer le canon. Ah ! Monsieur Baroche, voilà un orateur politique, et vous n'êtes encore qu'un écolier !... M. Thiers a pu plaire même aux républicains, sans se priver du plaisir de leur jeter au visage les bouquets d'orties dont ses mains sont toujours pleines pour eux !...

« Il a terminé par ce mot : « L'Empire est fait ! » Nous n'essaierons pas de peindre la sensation qu'il a produite [1]. »

La Chambre décréta que le ministère n'avait pas sa confiance.

Dans la lettre de l'abbé Freppel on retrouve une esquisse de ces merveilleux portraits. Il regardait, il écoutait, il se passionnait, et sûrement que dès lors, en esprit, il se voyait lui-même à cette tribune occupée par ces maîtres de la parole, il brûlait d'y apporter ses arguments solides, un peu massifs, mais si puissants ! C'est peut-être là, dans

[1] Louis Veuillot, *Mélanges*, 1re Série, t. V, p. 180-197.

ces mémorables séances, qu'est née sa vocation d'orateur parlementaire.

Il conduit ensuite son ami Kieffer aux cours de Michelet, au Collège de France, qui avaient alors un grand retentissement d'impiété.

En province, on tourne la chose un peu trop au tragique ; je t'assure que c'est une farce d'un comique excellent ; seulement, je trouve indigne de la part d'un gouvernement qui se respecte, de tolérer un pareil jongleur.

M. Michelet a la fine fleur des étudiants de Paris, c'est-à-dire les étudiants en médecine qui en sont à la douzième année et les élèves en droit qui en sont toujours à leur premier examen.

On ne peut s'aventurer à l'amphithéâtre du Collège de France ni en soutane, ni en soutanelle. Je résolus d'y aller, mais je me déguisai parfaitement. Je mis la petite redingote que tu sais, une cravate blanche, des lunettes bleues, un pardessus, et je me rendis au cours de Michelet avec un jeune avocat de ma connaissance, car l'abbé Martin est loin de partager mon intrépidité, ou plutôt ma témérité, pour ces sortes de choses.

Il y avait au moins douze cents jeunes gens. Le professeur se fit attendre quelque peu et, dans l'intervalle, vacarme épouvantable : « A bas les Jésuites ! Roux-Lavergne est-il ici ? » se mit à demander un jeune homme à figure effrayante. Ce Roux-Lavergne est celui qui fit l'article de l'*Univers* contre Michelet. Si j'avais été reconnu, j'aurais été assommé.

Quand Michelet entre, applaudissements frénétiques. J'étais tout yeux et tout oreilles pour le prophète. Quel ne fut pas mon étonnement en entendant l'homme le plus bête et le plus plat que j'aie vu et entendu de ma vie ! Je m'attendais au moins à un beau parleur, à un geste, à une action puissante. Quelle illusion ! Michelet parle péniblement, pas une phrase élégante ou bien tournée. Le dernier cuistre de l'Université parle mieux.

Je t'avoue que je ne fus pas indigné. Ce qu'il disait était tellement stupide que je fus pris d'un violent accès de rire. Tu sais que je me contiens difficilement. A la fin, je craignais d'être reconnu. Sa thèse était celle-ci : Le christianisme est un immense mensonge ; il ne peut donner la fraternité, puisqu'il refuse la liberté.

Tu crois peut-être qu'il a fait quelques efforts pour prouver son sujet ; point, il a parlé de tout, excepté de la matière annoncée. Il a parlé de la vie des étudiants à Paris, de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole normale, de l'Ecole de médecine, de l'Exposition de peinture au palais National, du Code civil. Je pouffais de rire, et il faut le dire à la décharge de l'auditoire, il y eut peu d'applaudissements, sauf quand il proférait une impiété ; alors tout le monde applaudissait ; ce qui promet beaucoup pour l'avenir !

Faut-il ajouter qu'il y avait une quarantaine de dames qui applaudissaient, elles aussi ? Au dix-neuvième siècle, à Paris, en plein Collège de France !

La jeunesse alors était tout entière livrée à l'Université, et il n'y avait pas chez elle ce ferment de catholicisme, ce parfum conservateur qui, plus tard, s'est échappé de nos collèges libres et qui a refait un autre esprit de religion, de foi et de charité à la jeunesse française. Cependant l'Eglise essayait de la ressaisir, et déjà elle avait conquis une saine influence sur la classe ouvrière, ainsi que le raconte encore l'abbé Freppel à son ami :

J'ai assisté ces jours derniers à une cérémonie qui m'a vivement ému. A dix heures du soir, dans les caveaux de Saint-Sulpice, a eu lieu une grande réunion d'ouvriers, présidée par M. Gaillardin, dont vous avez lu l'*Histoire* des Trappistes, au réfectoire l'an dernier, et qui d'ailleurs fait un cours aux Carmes. Figure-toi des émeutiers réunis dans une église souterraine, harangués par M. de Ravignan et M. Bautain, et applaudissant avec un enthousiasme inexprimable la parole sainte qui leur est annoncée. Il n'y a que Paris pour offrir des scènes pareilles. J'y ai entendu la plus belle voix de ténor de Paris, M. Alexis Dupont ; c'était délicieux.

Cette lettre où il a mis tous ses jugements personnels, tous ses étonnements, tous ses enthousiasmes, il ne la fermera pas sans y ajouter le mot du cœur, de la piété et de l'amitié sacerdotale : « J'ai porté à l'autel, le jour de l'an, avec mon sacrifice, les vœux que je forme pour mon ami. Cependant il en est un que je me plais à répéter ici : c'est le souhait que ta santé se conserve ou plutôt s'améliore. Comme j'ai une confiance illimitée en Notre-Dame des Victoires, j'y prierai pour toi à cet effet. »

Toute la personnalité de l'abbé Freppel s'esquisse nettement et se révèle en ces quelques pages. Il connaît sa propre valeur, il a confiance en lui. En écoutant les orateurs de l'Assemblée nationale qu'il admire, inconsciemment il songe qu'il pourra les égaler, du moins il perçoit et leurs dons exceptionnels et le défaut de la cuirasse. Michelet le fait sourire de pitié parce qu'il ne trouve en lui ni la science, ni le talent oratoire qu'il paraît surtout priser et envier. Et de fait Michelet est bien tel : pauvre professeur, qui n'apportait dans sa chaire aucune de ses admirables qualités évocatrices du passé, rien de sa plume inégale, mais magique, nerveuse, facile, tour à tour rêveuse et puissante, flattant toutes les facultés de l'âme, surtout l'imagination, traçant des tableaux d'ensemble exagérés et faux, mais passionnante, enchanteresse, même lorsqu'elle est de mauvaise foi, et trop souvent enfin tombant dans la bassesse, les impudiques crudités, les insinuations hystériques. Le jeune professeur des Carmes écoute, observe, se rend compte de tout, voit par lui-même, travaille, s'assimile et emmagasine toujours. Il se complaît dans ce tourbillon de fièvre, de débats, de systèmes scientifiques ; mais malgré ses nobles ardeurs, il ne s'emballe point, ne prend pas encore de parti définitif, il se possède et demeure lui-même. D'ailleurs il est préservé contre un enthousiasme irréfléchi par le pessimisme et la discipline sévère du P. Lacordaire, et ce fut pour sa jeunesse, un peu abandonnée alors à Paris, une grande grâce, car sa mère ne l'avait pas suivi. Il y gagna du moins dans sa volonté, qui dut se plier à une forte et inflexible direction.

II. — Comme il concevait de magnifiques et audacieux projets d'étude, de labeur historique et philosophique, parce qu'il se sentait fait pour tout apprendre, tout savoir, tout enseigner, enivré déjà des joies de la parole et de la publicité, Mgr Roess, évêque de Strasbourg, le rappelle auprès de lui afin de le placer à la tête du collège libre de Saint-Arbogast, qu'il venait de fonder.

L'abbé Freppel en est vivement contrarié. Il écrit avec tristesse à son ami Michel Kieffer : « Ma carrière est à peine commencée, et Monsei-

gneur la brise, » et il lui demande simplement un bon conseil. Sans doute c'est « une marque de confiance qui lui est donnée, » mais il ne la désirait pas, et qu'il la regrette !

L'abbé Kieffer au contraire est heureux de le revoir à Strasbourg, et il fait briller à ses yeux les services qu'il rendra à leur chère Alsace, en lui élevant des générations de jeunes gens vaillamment chrétiens. L'abbé Freppel n'est pas convaincu, mais ses supérieurs parlent, il obéit.

Tout est à faire, il faut créer une maison, un matériel scolaire, un personnel, recruter de bons professeurs, trouver des élèves. D'un coup d'œil il a embrassé toutes ces difficultés; mais puisqu'il est bien décidé que le collège de Saint-Arbogast s'ouvrira en octobre 1852, il se met à l'œuvre, écrit partout, étudie les programmes, crée un mobilier, organise tout avec une ardeur et une méthode qui font l'admiration de l'évêque. Le prospectus qu'il rédige pour les familles n'a rien des pièces similaires modernes où brillent surtout les trompe-l'œil, où des accessoires frappants masquent la pauvreté du fond. Il s'adresse à des pères de famille sérieux et il leur parle un langage élevé : il ne saurait d'ailleurs s'abaisser à une autre langue.

L'idée que nous nous formons d'un *collège catholique*, dit-il, est celle d'un établissement où toutes les sciences qui servent à compléter une éducation libérale sont admises et enseignées ; où les principes d'une saine philosophie, des leçons d'histoire pleines de morale et d'intérêt, des modèles de littérature purs et classiques nourrissent dans l'esprit des jeunes gens le goût du beau, du vrai et du bien ; où les sciences exactes s'unissent aux sciences naturelles pour les initier à ces études que les progrès du commerce et de l'industrie ont rendues si importantes et nécessaires ; où une instruction achevée puisse les mettre à même de remplir un jour avec succès les fonctions que leur confiera la société ; où une discipline exacte et ferme prévient plutôt qu'elle ne réprime les infractions, qu'elle rend plus rares à force de vigilance et de zèle ; où l'ordre matériel favorise toujours, sans le remplacer jamais, l'ordre moral ; où un amour éclairé de la patrie donne aux enfants la seule leçon de politique qui convienne à leur âge, celle qui leur apprend à aimer, à respecter et à obéir ; où des maîtres animés de l'esprit de dévouement et de sacrifice cherchent à gagner l'affection de l'élève, dont ils partagent les jeux, les plaisirs et les peines, étudient son caractère pour le rectifier et l'affermir, observant ses défauts pour les réprimer avec force et douceur, discernant ses bonnes qualités afin d'en développer le germe précieux ; où la religion enfin se prêtant avec une sage discrétion à l'âge des élèves, vient éclairer leur intelligence en ajoutant les lumières de la foi à celles de la raison, diriger leur volonté, former leur conscience, purifier leur cœur et les conduire ainsi jusqu'au seuil du collège, après leur avoir enseigné le chemin de la vie et la source du bonheur.

Dans ce morceau, construit à la manière solide de l'abbé Freppel, celui-ci se montre non seulement homme d'étude, mais éducateur. Il réalise les espérances qu'on a fondées sur lui. « Sa réputation, dit l'abbé Riehl, son commerce agréable, ses manières affables attirèrent à Saint-Arbogast les enfants des premières familles de Strasbourg. Ce fut une belle année pour l'établissement. » Il travaille beaucoup, mais joyeusement, en homme qui domine sa fonction. Volontiers il se répand dans la société élevée qui lui envoie ses fils, il y est goûté, il la charme par sa bonhomie, sa simplicité, son abord avenant et gai. Plus il se précipite dans la besogne absorbante de la direction, plus il éprouve aussi le besoin de justes distractions. Alors, au loisir, comme au labeur, il se donne tout entier. « Il ne recule pas devant une partie de plaisir pourvu qu'elle ne soit pas trop banale ; il prend même plaisir à faire, de temps à autre, la classique et traditionnelle partie de tarot, mettant en pratique l'exemple des bons vieux rudiments : *Otiare quo melius labores* [1]. » Mais ces heures de repos sont assez rares, d'autant que très obligeant par nature, il accepte volontiers de prêcher quand on réclame ses services d'apostolat. Il aime à parler et il respecte sa parole. « Dans nos fêtes de congrégation, rapporte encore l'abbé Riehl, il nous charmait par ses allocutions. Je l'ai entendu prêcher depuis, et il me semble que ses premiers sermons étaient les plus beaux. Sans doute, plus tard il était plus nerveux, plus concis, mais ce n'était plus cette fleur de poésie, cette spontanéité qui ornaient la parole du jeune orateur. »

Le jour de Noël il parut dans la chaire de la cathédrale de Strasbourg. Voici les impressions d'un autre de ses auditeurs : « Il parla pendant une heure sur le mystère de l'Incarnation, avec une ampleur, une aisance, une abondance de doctrine, qui me charmèrent. Ce n'était plus le genre Lacordaire, c'était bien Freppel, jeune encore, mais déployant déjà les grandes qualités oratoires qu'on admira plus tard. Faut-il le dire ? Dans le monde pieux, habitué à s'édifier de l'attitude contrainte de jeunes jésuites, ou aux débuts d'un prédicateur venu de loin et quelque peu gêné, on chuchota : « Quel aplomb pour un si jeune homme ! » [2]

Le P. Cornut a retrouvé ce sermon et il en donne la péroraison :

Oui, elle est divine, cette religion sainte qui enchaîne nos esprits et captive nos cœurs ; elle est divine, cette loi de grâce et d'amour qui régit nos intelligences, règle nos sentiments et domine toute notre activité morale. Jadis elle terrassa Paul sur le chemin de Damas, elle courba son fier génie sous le poids de sa puissance ; et depuis, tout ce qu'il y a eu de grand dans l'univers, tout ce qui a porté le sceptre de l'intelligence parmi nous, a proclamé hautement sa majesté royale et sa divine origine.

Souvenez-vous de ce qu'elle a fait pour vous, et souvenez-vous-en pour l'aimer. Elle nous a pris aux saturnales de Rome, au cirque de Néron ; elle nous a arrachés aux steppes de la Sarmatie, aux rochers de Fingal, aux huttes de la Tartarie ; elle a sauvé notre pensée des illusions d'Homère, des bizarres rêveries d'Odin et de Teutatès ; elle nous a placés à Rome, à Londres, à Paris ; longtemps nous vécûmes heureux sous la tiare de son Pontife ; elle-même a posé le diadème sur le front de nos rois ; elle a appris à Clovis et à Charlemagne qu'ils n'étaient que les pères de leur peuple et non leurs tyrans.

[1] *Mgr Freppel en Alsace et à Paris*, par l'abbé J. Ph. Riehl, p. 24.

[2] *Mgr Freppel*, par le P. Cornut, S. J., p. 33.

Au moyen âge elle nous apprit l'honneur ; elle nous apprit à lire dans les cloîtres et dans les palais de ses prélats; elle nous mena prier sur le tombeau du Sauveur. A l'école de ses Thomas et de ses Albert, nous apprîmes à raisonner; et c'est alors, ce n'est qu'alors que nous avons fait ces pas prodigieux dans la carrière des arts et des sciences. Elle a donné l'essor au génie de Newton, elle trace des limites à la pensée de Descartes et de Bacon, elle nous a faits, nous, hommes modernes, avec ce que nous avons de bon, de vrai, de grand! Voilà où le Christ nous a fait arriver, et il nous assure, il nous promet encore l'immortalité!

Messieurs et mes frères, puissions-nous nous en rendre dignes par nos vertus! Elevés à l'école du Christ, soyons-en les fidèles disciples et les fervents imitateurs, c'est là tout mon souhait!

L'orateur de la chaire que nous admirerons plus tard est déjà tout entier dans cette page. La phrase un peu gauche dans le genre épistolaire, devient ici ample et abondante, forte et large, elle se déroule avec nombre et harmonie, sinon avec souplesse, à la manière des grands écrivains du dix-septième siècle, dans une allure moins austère et plus gracieuse, avec une vie singulière.

Il a laissé toutefois à Paris une partie de son cœur. Lacordaire lui écrit de Chalais : « Je ne doute pas que vos talents et vos vertus ne soient utiles au collège fondé par Mgr l'évêque de Strasbourg et que Dieu ne le favorise de ses grâces. Cette marque de confiance de votre évêque vous a séparé des Carmes, et je le regrette en particulier pour moi. » Ces deux âmes s'étaient comprises, et quoique de trempe diverse, s'aimaient. Le 20 janvier 1852, nouvelle lettre datée de Paris où le grand Dominicain le félicite du succès de « son institution naissante. » L'abbé Rencker l'en a instruit et il en est aussi heureux que peu surpris. Il se réjouit aussi de ce que « ses travaux ne l'empêchent pas entièrement de se livrer au ministère de la prédication » et que même il ait encore la possibilité de traduire quelques ouvrages catholiques d'allemand en français.

« Je ne doute pas, ajoute-t il, des trésors cachés dans plusieurs de ces ouvrages; mais à en juger par ceux que j'ai lus, ils n'ont pas la clarté, la précision, l'exquise ordonnance de nos ouvrages français, ce qui les fait lire avec peine par tous ceux qui préfèrent la forme au fond, ou qui ne peuvent se passer de l'une ni de l'autre. Cependant ces sortes de traductions sont toujours utiles en faisant pénétrer en France quelques-unes des idées de nos voisins d'outre-Rhin. Plusieurs de ces idées sont devenues populaires et ont aidé à la rectification de quelques-uns de nos préjugés nationaux. »

L'abbé Freppel avait alors l'idée de traduire la *Mystique* de Goerres, et il s'en était ouvert à l'abbé Maret. Celui-ci ne goûte point le projet : « Je crains que cette traduction ne finisse par vous fatiguer, » lui mande-t-il, et il l'engage plutôt à « tourner son attention sur l'exégèse et l'histoire du dogme : pour ce travail il pourrait tirer un bon parti d'une foule de documents germaniques. » L'irascible professeur ne manque point de maltraiter en passant Bonnetty : « Ne vous occupez pas de lui. Je vous répèterai les paroles du P. Perrone à un de mes amis : « Ne faites pas à ce petit brouillon l'honneur de lui répondre. » Je n'ai pas lu un seul de ses numéros depuis huit mois. [1] » A distance on voit maintenant combien l'abbé Maret avait tort de ne pas lire les *Annales de philosophie chrétienne*, où il y avait beaucoup à prendre, — mais son parti-pris ne l'empêchait point d'avoir la rage d'en parler.

Quant à lui, son projet lui tient au cœur. Déjà il a dans sa tête plusieurs articles sur la *Mystique* de Goerres, et M. Charles Lenormant s'engage à les publier dans le *Correspondant* : « Je ne doute pas, lui écrit le directeur du *Correspondant*, que vous n'ayez prévu l'extrême difficulté qu'on éprouve à initier les lecteurs français à la manière ultra-germanique de Goerres. Placé sur les confins des deux mondes, vous savez aussi mieux que personne à quel point il importe de fortifier le lien catholique entre les deux pays. » Et il espère que grâce à son expérience et à son talent, il « contribuera mieux que personne à ce grand et beau résultat. [2] »

Ce dessein ne devait point se réaliser. Après une année laborieuse où l'abbé Freppel s'était dépensé corps et âme à la prospérité et à la gloire de la maison, Mgr Roess brusquement céda Saint-Arbogast aux Jésuites. Ceux-ci devaient s'installer dans les anciens bâtiments de Saint-Etienne, rachetés à l'aide de quêtes diocésaines et en vue de la fondation d'un petit séminaire. L'abbé Freppel se persuada que son évêque ne l'avait rappelé de Paris que pour préparer la voie aux Jésuites, et il se montra fort irrité. « Le rôle de dupe ne lui convenait pas, » dit à ce propos l'abbé Riehl. Il était homme à faire valoir ses droits et il le fit respectueusement, mais avec fermeté. D'abord il exprima à son évêque ses idées personnelles, puis afin de leur donner plus de poids il rédigea une pétition qu'il fit signer par tous ses collègues. Ses observations furent assez mal accueillies ; ensuite la presse s'en mêla, l'*Impartial* publia deux articles où l'autorité diocésaine était légèrement malmenée : cela précipita la disgrâce du jeune directeur.

S'il n'est pas vrai qu'il ait été *nommé* vicaire à Saar-Union, poste plus que secondaire, cette nomination, au témoignage de l'abbé Riehl, fut *certainement proposée*. A ce poste on substitua celui de Mutzig, qu'il n'accepta point.

Quelques mois auparavant, le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte avait visité Strasbourg. L'évêque lui présenta son clergé et son personnel enseignant. Quant vint le tour du directeur de Saint-Arbogast, le prince le regarda fixement et parut chercher un souvenir au fond de son excellente mémoire :

— Monsieur Freppel, lui dit-il, je vous connais; vous étiez à Paris, il faut revenir à Paris!

[1] Lettre du 30 nov. 1851.
[2] Lettre du 20 nov. 1851.

Le jeune directeur se souvint de cette parole qui lui était allée au cœur. Paris le rappelait, Paris avec ses ressources, ses hommes distingués, ses facultés pour le travailleur. Le P. Lacordaire d'ailleurs insistait pour qu'il y retournât, car il y avait plusieurs places de chapelains de Sainte-Geneviève vacantes. — Il sollicita donc de son évêque la permission de partir. Mgr Roess la lui accorda et y ajouta une lettre de recommandation où il rendait hommage à ses talents, à ses services et à ses vertus sacerdotales. Les relations redevinrent cordiales, ainsi que nous le verrons, mais leur intimité souffrit de ces souvenirs. Ils se retrouvèrent unis toutefois pour défendre ensemble l'Eglise. C'est ainsi que pendant le Concile, Mgr Roess pria le jeune évêque d'Angers de composer la lettre pastorale où il condamna deux lettres de l'abbé Gratry, ayant pour titre *Mgr l'Evêque d'Orléans et l'Archevêque de Malines.* Ils se rencontrèrent ensuite en Alsace après l'annexion. « Leur première entrevue à Strasbourg, raconte M. le chanoine Grimault, la veille de notre arrivée à Sainte-Odile, n'avait pas été chaude. Mgr Roess était sur le marchepied de sa voiture pour se rendre à la montagne, quand l'avait surpris la visite de son jeune collègue : « Monseigneur, lui avait-il dit, permettez-moi de ne pas vous suivre aujourd'hui. Nous aurions l'air de tramer un complot contre le gouvernement prussien. J'irai vous rejoindre dans quelques jours... »

Il y alla et ils passèrent ensemble des heures charmantes.

III. — L'abbé Bautain, vicaire général du cardinal Morlot, archevêque de Paris, se trouvait à Strasbourg au moment où l'abbé Freppel prenait sa décision de revenir à Paris. Il entendit parler de son caractère, des affaires de Saint-Arbogast, et il fit entendre que le cardinal ne l'accueillerait peut-être pas volontiers. L'évêque dit avec l'accent et l'autorité qu'il savait prendre :

— Acceptez ce jeune prêtre plein de talent. Si vous savez le gagner, je vous assure qu'il fera honneur au diocèse de Paris et à l'Eglise.

Le P. Lacordaire ne paraissait pas douter de l'archevêque, car il écrivait de Flavigny à l'abbé Freppel, le 30 juin 1852, une lettre où il l'invitait à concourir : « Je vous aurais donné ma voix d'avance, si je n'avais pas cru nécessaire, à cause de mon absence de Paris, de donner ma démission de membre du conseil institué pour le concours. Mais ma voix de plus ou de moins ne fait rien à votre affaire ; Monseigneur l'archevêque qui vous connaît, sera sans doute charmé de vous accueillir et de vous donner une stalle à Sainte-Geneviève. Ce sera pour vous une préparation à la vie apostolique et religieuse, si Dieu vous fait la grâce de persévérer dans vos desseins. »

Cette fois sa mère le suivit et sa compagnie lui adoucit la tristesse de la séparation, car il était très attaché à son pays natal. C'était la meilleure partie de l'Alsace qui l'accompagnait et cette vie leur fut bien douce, cette vie à deux, où pas un seul jour ne se passait sans que l'on parlât de la patrie absente et de sainte Odile.

C'est en septembre 1852 qu'il subit l'épreuve du concours, laquelle se composait d'un discours improvisé sur un sujet donné, après une heure de préparation sans autres livres que la *Bible* et le *Catéchisme du Concile de Trente,* et d'une argumentation théologique. Il parla au Panthéon devant des auditeurs comme Mgr Dupanloup et Mgr Cœur, sur la *Pensée de la mort.* Ce jour-là malheureusement il n'était pas en possession de tous ses moyens. La veille, « par un temps brumeux et froid, il avait fait une promenade au Luxembourg, et il y gagna un enrouement tel que sa parole n'arrivait qu'à grand'peine aux oreilles mal impressionnées de ses juges. » Il eut beau s'en excuser : « Les brouillards de la capitale, dit-il plaisamment, ont jeté un voile sur ma voix, » on le crut inférieur. L'argumentation théologique ne réclamant pas les effets oratoires, il y reprit tous ses avantages et s'y montra aussi précis que brillant dans son exposition et ses répliques. Néanmoins il ne fut classé que le troisième, après MM. Alix et Bayle de Marseille. Bossuet, fait observer le P. Cornut, n'obtint de même que le second rang dans une épreuve semblable ; Rancé arriva le premier.

Nous verrons que les étudiants ne ratifièrent point le verdict des illustres mais non infaillibles examinateurs.

Lui, il se trouve au terme de ses désirs, il est à Paris, la ville des lumières, la ville du travail pour ceux qui sont doués de cette précieuse passion. Sa vie est faite aussitôt de labeur, et de labeur acharné. Il consacre en moyenne de dix à douze heures au travail et ne néglige aucun de ses exercices de piété. Ce qu'il néglige, ce sont les précautions hygiéniques. Il s'en préoccupe peu, parce qu'il est doué d'une santé robuste et qu'il ne s'imagine pas qu'il puisse trouver le bout de ses forces. « Il se promenait rarement pour se distraire et se reposer, rapporte le chanoine Schleininger. A peine sorti de table il courait aux bibliothèques. En route, il ne songeait qu'aux livres. Il lui arriva bien des fois, le cordon de sa soutane étant venu à se briser, de traîner la queue dans la boue, sans qu'il s'en aperçût. Des passants charitables l'en avertirent. » Il rentrait crotté, mais content, surtout s'il avait fait quelque trouvaille dans une bibliothèque ou chez un bouquiniste [1]. Il ne perd pas un instant, sachant que le temps est, non pas de l'argent, comme le veulent les Anglais, mais de l'or intellectuel et surnaturel, cet or avec lequel on achète la science et les âmes. D'abord il prépare ses grades théologiques, encouragé par l'abbé Maret ; le 14 mars 1853 il est « bachelier en théologie catholique, » et l'année suivante docteur. C'est à partir de ce moment, peut-être à l'occasion de la soutenance de ses thèses, présidée par le doyen

[1] L'abbé Riehl, p. 27.

de la Sorbonne, que commence leur brouille. L'abbé Freppel était un esprit clair et logique, un caractère un peu entier ; l'abbé Maret, plutôt tortueux, susceptible surtout, ne comprit plus son ami de la veille et se plaignit assez amèrement de sa « hauteur » et de son « extrême vivacité. »

Il est juste toutefois de constater qu'en 1853 l'abbé Maret le recommandait en ces termes flatteurs à Mgr Sibour pour une chaire de droit canon :

« De la sagesse dans l'esprit, une grande exactitude dogmatique, la facilité de l'érudition, le talent d'exposition, telles sont les qualités du bon professeur de droit ecclésiastique. Elles me paraissent se trouver dans M. Freppel, malgré sa jeunesse et peut-être aussi une confiance trop juvénile dans ses forces. A ces qualités il faut ajouter que toutes les sources allemandes sont accessibles à M. Freppel ; cette condition me paraît de rigueur pour un professeur de droit canonique, à cause des travaux considérables qui ont été faits en cette matière chez nos voisins d'outre-Rhin [1]. »

L'éloge est mérité, mais le savant professeur ne connaissait pas exactement la trempe plus chaude du talent de l'abbé Freppel. Les événements sauront la découvrir.

Les chapelains de Sainte-Geneviève avaient pour mission particulière d'exercer une action religieuse sur la jeunesse instruite, sur la masse des étudiants groupés autour du Panthéon. Tous les dimanches ils leur donnaient une conférence, mais la parole de l'abbé Freppel, plus ardente et plus colorée, obtint bientôt les préférences de l'auditoire. Mgr Duquesnay, doyen de Sainte-Geneviève, remarqua cette disposition des jeunes gens, et il le chargea de leur faire chaque dimanche un cours d'instruction sur des sujets religieux. Ils demeuraient encore sous l'influence du souffle puissant de Lacordaire, qui, hélas ! ne prêchait plus et s'était retiré à Flavigny, à Oullins et à Sorèze, parce que ses fiers accents portaient ombrage au pouvoir. Le jeune conférencier ne jouissait point de ses admirables facultés, mais on trouvait dans son éloquence des images superbes, un style abondant, de beaux mouvements oratoires, une sincérité profonde, tous ces charmes, toute cette vie qui attirent la jeunesse et qui, jetés sur l'armature puissante de sa logique, les retenaient comme avec des tenailles fleuries.

Le Panthéon avait été rendu au culte par un décret du 6 décembre 1851. La neuvaine traditionnelle y reprit le 5 janvier 1853, elle fut inaugurée par l'archevêque de Paris, et l'abbé Freppel y fit un grand discours sur les gloires religieuses de la France. C'est ce jour-là peut-être qu'il prit possession de la jeunesse. Désormais elle ne le quittera plus. Rien de mélangé d'ailleurs et de disparate comme son auditoire des dimanches. On y voit le catholique pratiquant, le membre des conférences de Saint-Vincent de Paul à côté de l'élève railleur de l'Université, de l'étudiant qui admire Voltaire et du littérateur qui célèbre Victor Hugo à l'égal d'un Dieu, et qui en prise jusqu'à l'enflure, surtout l'enflure. Polytechniciens, fiers de leur science mathématique ; normaliens, fiers de leur savoir et de la connaissance des auteurs, épris de la forme littéraire ; élèves de droit, pour qui la loi est une sorte de fétiche; étudiants en médecine matérialistes, tous viennent l'écouter parce qu'ils sentent dans sa parole quelque chose de jeune qui est de leur âge, et dans son cœur quelque chose de très bon qui retient leur confiance. Tout est sympathique dans sa personne. Rien de poseur, ni de gourmé, point d'étalage scientifique dans ses instructions très savantes et très fortes, mais de la simplicité, de la bonhomie, de la tendresse même, et de l'esprit, — cet esprit alsacien, plus tard si redouté, mais qui pour eux ne montre qu'amabilité et finesse. Ils viennent se grouper, admirateurs, autour de « ce jeune prêtre de vingt-cinq ans, fluet de corps, à la face maigre et pâle, presque translucide, encadrée de cheveux blonds. Toute l'énergie virile était concentrée dans ces yeux arrondis et ardents qu'une force intérieure semblait pousser hors de leur orbite [1] », ces yeux qui flamboyaient sur son auditoire et qui exerçaient sur lui comme une attraction magnétique, projetaient la lumière de la vérité jusqu'au fond des âmes, en éclairaient les replis, en réchauffaient les convictions, les enthousiasmes attiédis. Il leur parle leur langage, empruntant ses comparaisons à leurs propres études, comme s'il était étudiant comme eux, leur parlant des Pandectes ou des asymptotes, leur redisant, pour le faire entrer, le mot d'Euler : « Si les théorèmes d'Euclide et les axiomes mathématiques étaient en même temps des leçons de morale, il n'y a pas de genre d'attaque auxquels ils ne seraient en butte [2]. »

Un fait qu'on se racontait avait ajouté à sa réputation une auréole scientifique qui l'avait posé devant cette jeunesse avide de savoir. Plusieurs polytechniciens étudiaient un problème, sans parvenir à le résoudre. Ils le passent à M. Marin, plus tard directeur du chemin de fer de l'Ouest, qui était reconnu comme un des plus forts mathématiciens de Paris. Lui-même y renonce. L'abbé Freppel était là, il demande l'énoncé du problème, si ces jeunes gens veulent bien le lui communiquer ; ils le font, le sourire aux lèvres, avec cet air de protection qu'affectent les spécialistes à l'endroit des profanes, quand ils traitent de leurs hautes spéculations scientifiques. Le jeune conférencier lit, se retire à l'écart, étudie, et rapporte bientôt, au grand ébahissement de tous, la solution vainement cherchée. On devine si l'anecdote obtint sensation. Elle fit le tour des salons et des journaux et se dénatura peut-être légèrement en route.

[1] *Mgr Freppel*, par Mgr Ricard, p. 55.

[1] *Cours d'instruction religieuse. Conférences de Sainte-Geneviève*, par l'abbé Pinier. Préface.

[2] *Ibid.*

C'est pourquoi M. Hervé-Bazin qui la reprit en 1885, consulta l'évêque d'Angers afin de connaître l'exacte vérité : « Le fait est authentique, » répondit l'évêque. Et il ajouta en souriant : « Je tiens à ma réputation de mathématicien comme Lacordaire tenait à sa réputation de jardinier.[1] »

Sa réputation était justifiée, et toute sa vie il continua à s'intéresser aux sciences. Il se délassait après sa brillante campagne en faveur du Tonkin à chercher une nouvelle théorie des parallèles qui permît de se passer du postulatum d'Euclide, et il se piquait de n'être étranger à aucune des inventions modernes. Mais il avait surtout le sens des mathématiques. M. le chanoine Grimault rappelle que le 8 septembre 1877, à l'inauguration de la Faculté des sciences de l'Université catholique d'Angers, « un frisson d'enthousiasme parcourut l'assemblée, quand il prononça le passage suivant qui fut salué, avant la fin, par un tonnerre d'applaudissements » :

Je ne sais, Messieurs, si parmi les travaux dont s'honore l'esprit humain, il en est un qui atteste sa puissance à un plus haut degré que le travail des sciences mathématiques. Car, ici, rien ou peu s'en faut n'était donné à l'avance ; tout a été création pour ainsi dire, et quand on compare le point d'arrivée au point de départ, on reste frappé de ce qu'il a fallu d'intelligence et d'énergie pour obtenir de tels résultats. Partir de l'idée de grandeur comme de l'une des premières notions de l'entendement humain, pour l'envisager sous la double forme du nombre et de l'étendue ; comparer les grandeurs entre elles, déterminer leurs rapports au moyen du calcul et de la mesure ; composer et décomposer les nombres de manière à les résoudre en leurs derniers éléments ou à les élever à leur plus haut degré de puissance ; signifier les opérations les plus complexes en les ramenant aux procédés les plus faciles, par l'étude de la relation qui existe entre leurs termes ; dégager successivement les quantités inconnues des liens plus ou moins nombreux qui les rattachent entre elles ou aux quantités connues ; généraliser les problèmes avec leurs solutions, et à l'aide d'un petit nombre de signes, de quelques lettres de l'alphabet, créer pour tout l'ensemble des sciences une langue universelle aussi merveilleuse de concision que de clarté ; faire entrer l'infini lui-même, ou du moins l'infini en puissance, dans les combinaisons du calcul afin d'ouvrir à l'analyse un champ illimité ; se mouvoir ainsi entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, à travers toutes les variations des quantités, leurs dépendances mutuelles, leurs communs développements ; réduire en formules nettes et précises les lois de l'équilibre et du mouvement, les propriétés des figures avec leurs relations de grandeur, de forme et de situation, de telle sorte que toute force ait sa valeur numérique, toute surface sa mesure, tout volume son poids, sans que rien puisse échapper à l'étendue et à la pénétration de ce calcul qui compte, mesure et pèse les globes célestes comme les corps terrestres, s'élevant dans les espaces qui nous dominent après avoir embrassé toute la sphère où nous vivons, toujours rigoureux dans sa méthode, toujours fécond dans ses applications ; quel travail immense, Messieurs ! et quel éclatant témoignage du génie de l'homme, non moins admirable par la constance de ses efforts que par la profondeur et la variété de ses œuvres !

« A quelques jours de là, Mgr Freppel se trouvait à Paris, en soirée chez Louis Veuillot. J'entends encore le grand polémiste lui dire : « Monseigneur, vous avez fait un superbe discours pour l'inauguration de votre Faculté des sciences. » Et comme l'évêque se récriait : « Superbe, vous dis-je, répliqua Louis Veuillot, vraiment superbe ! Et croyez-moi, ajouta-t-il finement, je m'y entends ! » [1]

IV. — Les étudiants pouvaient donc être charmés du discours de l'abbé Freppel à Sainte-Geneviève ; s'il parlait sa langue à lui, il parlait aussi la leur, ils y retrouvaient quelque chose de leurs propres études, ils sentaient en lui un homme merveilleusement compétent. Ils l'estimaient pour sa science, ils l'aimaient pour son éloquence et sa bonté : « Nous laissions nos cigarettes et nos verres pour l'entendre, disait l'un d'eux, et après l'avoir entendu, nous laissions... autre chose encore. »

Et cependant il les entretient de sujets très élevés, très ardus même : la Trinité ; le Verbe, médiateur primitif entre Dieu et le monde, le Verbe fait chair, modèle, lumière, vie de l'humanité ; l'Eglise, incarnation permanente, ramenant le genre humain à l'unité religieuse et morale ; l'infaillibilité, condition essentielle de l'autorité doctrinale ; l'Ecriture, principe de division, s'il n'y a pas une autorité vivante qui l'interprète ; le protestantisme et la présence réelle ; l'Eglise grecque et la primauté du Pape ; la Papauté devant l'histoire, la loi, la conscience, la liberté morale, l'Eglise de France enseignant la jeunesse française aux différentes époques de notre histoire.

Mais ces vastes sujets, il sait les rajeunir, leur donner de la vie, les rendre actuels et saisissants ; il a gardé quelque chose des dons du P. Lacordaire, de sa mise en scène, de sa riche palette, de son imagination ardente. Et puis, il est plein de courage, parce qu'en travaillant pour la jeunesse, il travaille pour l'avenir.

Son apostolat de la chaire il le continue par correspondance. Nombre d'âmes hésitantes, protestantes ou rationalistes, s'adressent à lui pour dissiper leurs doutes, se diriger dans la vie, embrasser une carrière, et surtout pour résoudre leurs objections. Il répond toujours, en des lettres fortes, magistralement raisonnées, animées surtout d'un souffle apostolique qui échauffe et transforme le cœur. La controverse protestante n'a plus de secret pour lui. Un père de famille catholique et français obligé de vivre en Angleterre et de faire élever ses enfants dans un milieu hérétique, lui demande un précis de raisons victorieuses afin qu'ils ne se laissent point entamer. Il se met aussitôt à l'œuvre, et son travail est couronné du succès qui le touche le plus : il conservera ces jeunes âmes, qui lui en témoigneront leur vive reconnaissance. [2]

Si ses leçons demeurent moins éloquentes que celles du P. Lacordaire, elles vont plus pratiquement droit aux erreurs contemporaines. Il met le doigt sur la plaie envenimée du naturalisme, il montre à ces jeunes gens versés dans les sciences humaines, à ces « aînés de l'intelligence, » que la

[1] Cornut, p. 88.

[1] Grimault, p. 69-70.
[2] Cornut, p. 87.

doctrine chrétienne n'est pas seulement la nourritures des simples, des humbles, mais que ses formules sont très hautes et très profondes. Jean, ce batelier de Bethsaïda, « nous a appris sur Dieu, sur le monde, sur le Verbe, sur l'Esprit, des choses que Rome, la Grèce et l'Orient n'avaient pas soupçonnées. Il faut que dans ce siècle où l'on estime si haut et à si bon droit les conceptions de l'esprit, où la raison humaine a vu naître et périr tant de systèmes fameux, il faut, dis-je, que vous sachiez bien que la philosophie de la foi est la plus haute philosophie et qu'après tant de ruines et de débris, il ne reste debout que deux choses : le dogme chrétien qui illumine de ses splendeurs les sommets de l'intelligence, et la morale chrétienne qui seule soutient et affermit les bases de la conscience humaine. »

Il aimait sainte Geneviève parce que l'humble bergère a sauvé Paris et préparé la France, parce que sa montagne est comme le berceau de notre pays et qu'elle a été comme un Sinaï où ont retenti les voix les plus éloquentes, où ont brillé les plus éclatantes lumières, les Pierre Lombard, les Thomas d'Aquin, les Albert le Grand, les Guillaume de Champeaux, toute la magnifique pléiade des docteurs du moyen âge, et il rêvait d'y continuer, d'y voir continuer ces traditions religieuses et nationales. Nos rois y ont bâti cette basilique et ouvert ces grandes écoles où l'on affluait du monde entier. C'est là que battait le cœur de la France, là que venait s'éclairer l'âme de toute l'Europe où l'on pensait. Il exposait un jour à la Chambre l'histoire de l'institution des chapelains de Sainte-Geneviève qui avait pour but de former sans doute des prédicateurs de premier ordre, mais de rajuster aussi à l'avenir l'anneau de science et de doctrine pour le rattacher au passé et rendre ininterrompue la chaîne de nos meilleures gloires.

C'est à l'abbé Bautain qu'il faisait remonter l'honneur de cette initiative. Esprit élevé, orateur remarquable, celui-ci se préoccupait avant tout « de mettre à profit la réouverture de l'église Sainte-Geneviève pour les intérêts de la science et de l'éloquence sacrée. »

Il partait de ce fait avéré, incontestable, que l'éloquence de la chaire est une de nos plus belles gloires nationales, celle de toutes qu'on peut le moins nous contester. Dans toutes les autres branches de la science et de l'art, en philosophie, en littérature, en poésie, les nations étrangères peuvent nous disputer la palme ; mais des noms qui aient marqué dans l'éloquence de la chaire à l'égal de Bossuet, de Bourdaloue, de Fénelon, de Massillon, en dehors de la France, on n'en citerait pas un. Leur supériorité est assurée et leur gloire est sans rivale. *(Très bien ! très bien ! à droite).*

Pourquoi ne pas reprendre ces nobles traditions ? Pourquoi ne pas ouvrir au clergé de France une grande école, une école Centrale, une école Normale d'orateurs sacrés ? Pourquoi ne pas établir de concours où l'on ferait appel à tous les talents, à toutes les aptitudes pour faire refleurir une branche si importante de la littérature nationale ? Avec sa vaste enceinte, avec ses vastes auditoires, avec ses grands souvenirs religieux et patriotiques, la basilique de Sainte-Geneviève semblait tout naturellement marquée pour un tel but. Ce que serait à l'égard du clergé de France l'Ecole des Carmes pour l'érudition profane, la Sorbonne pour la théologie, Sainte-Geneviève allait le devenir pour l'éloquence sacrée. Et cette trilogie de la science, de la théologie et de l'éloquence sacrée permettrait de continuer des traditions qui sont une partie intégrante de notre patrimoine national.

Ainsi raisonnait l'abbé Bautain, le condisciple et l'émule de Jouffroy et de Darimon ; et cette pensée l'abbé Freppel la fait sienne. Mais il prévoit l'objection : cette œuvre a-t-elle été féconde ?

Mon Dieu ! messieurs, répond-il avec beaucoup d'esprit, je ne ferai aucune difficulté d'en convenir, il n'en est pas sorti dès les premiers jours, des Bossuet ni des Massillon, pour la raison bien simple que les hommes de génie sont rares en religion comme en politique *(Marques d'adhésion à droite)* et, quoi qu'en ait dit le poète, il ne suffit pas d'un regard de Louis pour enfanter des Corneilles. Le génie a ses temps d'arrêt, et la nature semble se reposer aujourd'hui plus que jamais *(Ah ! Ah ! à gauche)* des efforts qu'elle a faits dans les temps passés. *(Rires).* Si l'on n'y voit pas surgir des Bossuet et des Massillon, je ne m'aperçois pas davantage que les Berryer et les Mirabeau soient très nombreux, soit dit en passant, et sans vouloir blesser aucun orateur de cette Chambre...

C'est dans cette séance du 19 juillet 1881 que l'évêque d'Angers appela Grégoire de Tours, dont il invoquait le témoignage, « le père de notre histoire nationale. » Sottement interrompu par des sectaires de gauche :

— Alors, dit-il en se tournant de ce côté, alors vous ne connaissez pas même Grégoire de Tours ?...

Et il ajouta ce mot cinglant : « Ils ne savent rien ! »

C'était un bien beau rêve que le sien et qu'il voulut exposer dans un discours prononcé en 1867 à Sainte-Geneviève. Cette église serait un centre de prières, de pèlerinages et d'œuvres. Elle n'est point l'église cathédrale, mais l'église patronale de Paris ; elle occupe donc un rang intermédiaire et unique entre la cathédrale, symbole de l'autorité hiérarchique, et les églises de paroisse. « De même que la prière descend de la montagne Sainte-Geneviève pour enlacer les esprits et les cœurs dans un réseau mystérieux et invisible, ainsi faut-il que la doctrine rayonne de ce sommet sacré sur les intelligences ; ainsi faut-il que la parole de Dieu s'y fasse entendre à tous ; vive, profonde, savante pour la jeunesse des écoles échelonnée dans ce quartier des études et du savoir humain ; élevée et pratique tout ensemble pour les pieux fidèles que leur dévotion à sainte Geneviève attire dans cette enceinte ; instructive et attachante pour les classes ouvrières, qui ont besoin tout à la fois de trouver dans la religion un frein et une consolation. »

Cette montagne de Sainte-Geneviève est avec la basilique de Saint-Martin le lieu historique le plus sacré de France. Mais elle a été de plus la montagne d'où ont découlé sur la France et sur le monde les flots vivifiants du savoir humain, particulièrement de la théologie et de la philosophie. On la revoit par la pensée, couverte d'étudiants accourus de toutes les nations, écoutant en plein air les leçons des savants maîtres, qui les entraî-

naient à leur suite aux accents de leur parole charmeuse. Elle a fait la gloire doctrinale, le renom scientifique de notre pays.

Hélas ! cette église où l'abbé Freppel enseigna pendant des années, où il fit ses belles conférences chaque dimanche aux jeunes étudiants qui venaient et revenaient l'entendre, il eut la douleur de la voir enlevée au culte, souillée, profanée, désaffectée, comme ils disent dans leur jargon juridico-politique. Elle fut ravie à la douce vierge de Nanterre pour devenir le tombeau des « grands hommes », c'est-à-dire, dans l'intention des législateurs, la demeure officielle des plus grands ennemis de Jésus-Christ. Il ne contint pas son chagrin.

— Messieurs, s'écria-t-il, vous ne voudrez pas qu'il soit dit qu'à quatorze siècles de distance, sous d'autres noms et sous d'autres formes, Attila et les Huns ont pris leur revanche contre sainte Geneviève !

Ils le voulurent. Alors à la note indignée il en ajouta une profondément attristée :

Pour moi qui aurai eu cette douleur, une des plus grandes de ma vie, de voir profaner une église où se sont passées les meilleures années de ma jeunesse sacerdotale, j'irai dans ce temple dont vous aurez fait un désert sans âme et sans vie ; j'irai au milieu de cette insurrection de paganisme, prier la patronne de Paris d'obtenir de Dieu qu'il épargne à la France les malheurs que pourrait lui attirer cette profanation [1].

Et quand le forfait fut consommé, lui qui semblait avoir pris pour devise pratique la parole de l'Apôtre : *Contra spem, in spem,* il écrivit à l'archevêque de Paris une lettre de protestation, mais surtout une lettre d'espérance : « Ce qu'un simple acte administratif a pu faire, un autre pourra le défaire. Ces reliques devant lesquelles nous aimions à prier pour la patrie française reviendront sous les voûtes qui, dès l'origine, avaient été disposées à les recevoir... [2] »

C'est qu'il ressentait personnellement cette injure sacrilège, car il avait laissé à Sainte-Geneviève les échos de ses accents enflammés, les souvenirs de son apostolat auprès de tant de jeunes gens rendus meilleurs par sa parole tendre et forte ; il y avait laissé le meilleur de lui-même.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — En quoi consiste exactement l'orthodoxie d'un auteur ? Ou quel est le droit et le devoir précis d'un auteur vis-à-vis de l'orthodoxie ? Ne lui suffit-il pas d'affirmer *intégralement toutes* les vérités catholiques, *au sens* où l'Eglise les entend, et ne garde-t-il pas après cela la liberté du *style* et celle de la *méthode ?*

Autrement dit, tout chemin n'est-il point bon, ou du moins permis, qui mène à Rome, et à Rome intégrale ?

[1] Séances du 5 mars et du 19 juillet 1881.
[2] Lettre du 3 juin 1885.

Je me fais gloire d'être totalement catholique, et les négations modernistes ou autres me font horreur ; mais suis-je tenu, pour être un apologiste orthodoxe de la foi intégrale, d'adopter le style et la méthode des philosophes scolastiques ?

R. — Etes-vous alpiniste, cher confrère ? Supposons-le. Quelle idée vous faites-vous d'un guide sûr ? Tout est là.

En voilà trois qui se présentent, tous les trois dûment patentés parce que, non seulement très honnêtes par intention, mais aussi très soucieux de ne point risquer leur peau, et donc de vous conduire sain et sauf en leur compagnie sur le sommet du pic convoité.

Il y a des nuances, cependant. Le n° 1 est un vieux praticien traditionnel des chemins éprouvés, qui ne sacrifiera rien de son itinéraire aux caprices de votre curiosité ou de la sienne. C'est le guide de tout repos, pour familles, y compris femmes et enfants.

Le n° 2, très sérieux encore, mais plus accessible aux tentations de l'esprit de nouveauté, se pliera peut-être à vos fantaisies à l'occasion, sans perdre de vue le but à atteindre, sans perdre la tête ni la prudence ; il saura s'arrêter et vous arrêter là où son jugement, averti à temps, verra poindre le danger. C'est encore un guide sûr, mais tout de même moins monotone, plus amusant que le premier. Avec lui au moins on a l'espérance de quelque nouveau, la satisfaction entrevue d'avoir à raconter qu'on n'a pas voyagé comme tout le monde : sensation très douce au touriste en quête d'originalité.

Le n° 3 enfin, sérieux toujours, tout aussi conservateur de sa vie que de la vôtre, mais plus jeune que ses confrères, plus accessible à l'entraînement de l'enthousiasme, ne déteste pas plus que vous le charme des aventures inédites. Il connaît sa montagne assurément, et très bien. Mais voilà, il n'est pas tutioriste comme le premier, ni probabilioriste comme le second. Mettons, pour continuer la dégradation des nuances, qu'il est seulement probabiliste. Avec lui, vous pouvez compter sur du nouveau, des sensations inédites ; vous arriverez là-haut, moins vite et moins bourgeoisement c'est vrai, mais vous arriverez probablement tout de même, non cependant sans avoir senti à fleur de peau le frisson du danger... Pensez donc ! Avoir frôlé la mort à quelques mètres près ! Voilà qui n'est pas banal...

Vous parlez d'orthodoxie. Auquel des trois guides donneriez-vous le brevet de sécurité ? A tous les trois sans doute, et vous auriez raison. Ne diriez-vous point cependant que le premier est plus sûr (plus orthodoxe) que le second, et celui-ci que le troisième ?

Il y a des nuances dans ce qu'on appelle orthodoxie, comme dans la sécurité des guides en montagne. Ou, si vous le préférez, il y a diverses sortes d'orthodoxie, différents points de vue possibles dans l'emploi du mot et la critique de l'idée qu'il exprime. L'orthodoxie de la vie sauve simplement,

pourrait s'appeler orthodoxie essentielle. C'est l'orthodoxie de notre guide n° 3, qui laisse subsister tous les périls de casse-cou intermédiaires entre la plaine et le sommet de la montagne. C'est l'orthodoxie qui se préoccupe d'éviter l'hérésie formelle, la mort de la foi, rien de plus. Pour la clarté du langage nous pouvons lui donner le nom d'orthodoxie *purement dogmatique*.

A côté de celle-ci nous rangerons l'orthodoxie qui est à la fois *dogmatique et théologique*. C'est celle de notre guide n° 2. On ne nous demande pas sans doute de refaire ici l'étude, déjà présentée dans l'*Ami*, des rapports du dogme avec la théologie, ni de préciser le caractère très spécial de la théologie, qui en fait une sorte de connaissance intermédiaire entre la pure adhésion surnaturelle de l'acte de foi au dogme révélé et les jugements simplement naturels d'ordre philosophique, sans compénétration de l'élément révélé.

La science théologique n'est pas la fantaisie libre, l'exercice d'une métaphysique subjective, la gymnastique enfin de constructions systématiques à priori, qu'imaginent certains de ses modernistes pourfendeurs. Elle est une préparation, et surtout une interprétation intellectuelle (disons, si l'on y tient, intellectualiste) du dogme. Deux lumières s'y rencontrent : la lumière de la foi et la lumière de la raison. De l'harmonie des deux résulte la « conclusion théologique ». Si le dogme est au sommet de la connaissance humaine, la théologie est le chemin normal qui y conduit, et par où l'on en descend dans la plaine des connaissances naturelles de la raison pure. Il y a donc intérêt à tenir compte de ses enseignements, et quelque liberté qu'on se veuille octroyer en plaine rase, il n'est pas indifférent de prendre un chemin quelconque pour monter là-haut ou en revenir. Notre guide n° 3 n'a aucun souci de ce genre d'orthodoxie, auquel le n° 2 reste encore fidèle. C'est de l'orthodoxie à la fois *dogmatique et théologique*.

Voici enfin la troisième nuance, complète celle-là, de l'orthodoxie à la fois *dogmatique, théologique et philosophique*. C'est celle de notre guide n° 1, dont le goût est très prononcé, à peu près exclusif, pour les chemins connus et battus, donc sûrs à priori. Par rapport aux autres, qu'il ne déclare pas impossibles, il reste sur la méfiance et n'éprouve point le besoin de s'y hasarder. Au début de l'ascension (c'est la philosophie), il trouve des sentiers tracés. Il s'y engage, en quoi évidemment il se montre prudent, donc orthodoxe, si enfin l'orthodoxie en pareil cas consiste à voyager avec le minimum de fatigue et de danger.

C'est exactement, proportions gardées dans la métaphore, le cas du penseur-croyant qui relie sa pensée à sa foi par les moyens philosophiques sûrs, connus de lui comme tels à l'avance.

L'orthodoxie au plein sens du mot est à la fois dogmatique, théologique et philosophique. Elle croit ce que le magistère de l'Eglise lui propose à croire comme *verbum revelatum ;* elle tient pour théologiquement vrai ce que le magistère de l'Eglise, *infra hæresim*, lui propose comme conclusion théologique certaine, plus ou moins *proxima fidei ;* enfin elle tient pour sûre la philosophie que le magistère de l'Eglise lui propose comme seule auxiliaire normale de la théologie, et, à travers la théologie, de la foi. Voilà le type de l'orthodoxie parfaite.

Maintenant, ne me demandez plus si celui qui rejette la philosophie scolastique est orthodoxe ou non. La réponse est claire, à la condition de préciser la nuance qui est en cause. Oui, celui-là est orthodoxe *quoad fidem*, et peut-être (?) *quoad theologiam*, si par hasard son mépris pour la philosophie scolastique est seulement négatif, je veux dire s'il n'a point par ailleurs dans l'esprit une autre philosophie incompatible avec l'orthodoxie théologique. Or, c'est cette dernière hypothèse qui se vérifie dans la réalité. Les anti-scolastiques ne sont tels qu'en raison d'une philosophie préexistante qu'ils ont dans l'esprit. Et comme, seule, la philosophie scolastique peut assurer l'orthodoxie théologique, on voit assez pourquoi ses contempteurs en sont réduits à se contenter de l'orthodoxie rigoureusement dogmatique. C'est par souci d'analyse exacte que nous avons classé à part l'orthodoxie *dogmatique et théologique*. En fait, elle ne paraît guère possible sans son indispensable complément de l'orthodoxie philosophique, lisez orthodoxie scolastique.

Mais encore, dites-vous, quelle nécessité d'être si complètement orthodoxe? Ne peut-on se contenter de l'orthodoxie dogmatique et donner libre carrière à sa pensée, sans souci des deux autres?

Pour la réponse, cher confrère, je dois tout d'abord vous renvoyer à l'apologue ci-dessus, et vous remettre entre les mains du guide n° 3. Si sa compagnie vous agrée, je n'ai plus qu'à vous tirer ma révérence et à vous souhaiter bon voyage, non sans vous avoir fait observer 1° que, vu les aléas de la route pas sûre du tout, vous n'êtes pas certain d'arriver là-haut ou de redescendre vivant en bas; 2° que vous vous exposez tout au moins à des accidents, chutes, blessures, malaises, souffrances, erreurs de direction, etc., etc. ; 3° que si vous vous sentez assez maître de votre météorologie et de vos jarrets pour tenter une aventure inédite, c'est affaire absolument personnelle à vous, nullement à conseiller à d'autres, ni à présenter comme pouvant suppléer les procédés prudents d'ascension normale.

Et ce n'est pas tout. Nous sommes sur un terrain d'ordre surnaturel, où, à côté du dogme, il y a un magistère investi par Jésus-Christ de la charge officielle du guide dans la montagne, seul qualifié pour nous montrer les bons chemins de la foi, pour nous détourner des voies compromettantes, pour nous enseigner les règles prudentes qui fixent les rapports de la raison avec la foi, les rapprochements de la nature et de la grâce.

Or, les trois anneaux, philosophique, théologique et dogmatique, se tiennent dans l'orthodoxie telle que l'entend le magistère de l'Eglise, ou, si

vous le préférez, des voies sûres sont tracées par ce magistère, qui relient la pensée philosophique purement naturelle avec les données de la révélation.

C'est donc une première faute que de mettre en doute leur sécurité, contrairement à l'autorité de l'Eglise qui la garantit.

C'en est une seconde, de les dénoncer au public, à la société chrétienne, comme insuffisantes, dangereuses ou décevantes à la manière du mirage illusoire des déserts.

C'en en est une troisième enfin que de prétendre substituer à la fréquentation de ces chemins, traditionnels et sûrs, le redoutable aléa d'expéditions en terre inexplorée à travers des nouveautés périlleuses, au bord de précipices sans fond, où tant d'audacieux ont chèrement payé déjà les caprices de leur imprudence.

Nous ne développons pas; il y faudrait tout un traité d'apologétique. Il suffit d'esquisser dans ses grandes lignes la réponse qu'on nous demande.

Le reste est affaire d'application et de détail. Chacun y peut aisément suppléer à nos sous-entendus.

Oui, cher confrère, on évite l'hérésie, on est donc « orthodoxe » *dans ce sens-là,* quand on s'en tient à la stricte profession des dogmes révélés et définis, et qu'on se donne de l'air et de la libre pensée sur tout le reste.

Mais, est-ce assez, vraiment? Vous ne le croyez pas, et vous avez bien raison. Dans l'enseignement authentique de l'Eglise il n'y a pas que des dogmes, que le coup de fouet de l'excommunication *propter hœresim.* La vie de la foi elle-même s'alimente dans la profession de ce qu'on appelle très justement la « doctrine chrétienne » où il y a de la théologie et de la philosophie. Et qu'est-ce que cette théologie et cette philosophie, sinon un ensemble de vérités élaborées par la spéculation de la raison autour du dogme et synthétisées sous l'inspiration et le contrôle du magistère?

Qu'il y ait parfois dans les détails de cette doctrine des formules sujettes à libre discussion, on vous le concède sans peine. La liberté des controverses théologiques, voire des controverses de philosophie scolastique, est là pour le prouver. Ce sont, si vous le voulez, des petits sentiers qui serpentent dans les parages de la bonne grande route, mais qui ne s'en écartent guère, où la fantaisie des ascensionnistes ne court aucun risque de perdre de vue le droit chemin, aucun risque de s'égarer, dont la fréquentation, en définitive, ne met pas l'orthodoxie la plus pure et la plus complète en péril.

En peut-on dire autant des divagations libres de la pensée à travers le dédale des philosophies extra ou anti-scolastiques qui éloignent du droit chemin, quand elles ne mènent pas aux antipodes? A vous de répondre en homme de foi qui sait son histoire et qui aime l'Eglise, comme l'enfant sa mère, pour d'autres motifs que la crainte des coups qui attendent, à sa dernière limite, le dernier mal de la révolte.

Vous parlez de foi *intégrale,* de Rome *intégrale.* Qu'est-ce à dire, intégrale? Dogmatique seulement? Théologique aussi? Philosophique par-dessus le marché? Quand vous nous aurez ouvert votre pensée là-dessus et fait choix entre les trois modes d'intégralité possibles, nous verrons à y revenir, à moins que vous ne mettiez les trois modes à la fois dans le mot « intégral, » auquel cas vous n'auriez sans doute plus besoin de nos explications, votre idée pleinement orthodoxe se trouvant en parfait accord avec l'idée de Pie X (voir Encycl. *Pascendi).*

Tout chemin mène à Rome?... C'est à savoir, à distinguer. En tout cas, il est des gens qui, pour y être allés par des routes de leur choix, n'ont pu y arriver, ou en sont revenus condamnés, blâmés tout au moins, en piteux état. Méfions-nous de ces voyages « à Rome » sur itinéraire de fantaisie. C'est scabreux, et cela, dès le principe, manque quelque peu d'orthodoxie.

Vous voulez de la liberté de style et de méthode. Prenez-en à votre aise. Ce sont là purs accidents. Vous dites bien, et nous répétons bien après vous: *style* et *méthode.* Mais est-ce là tout? Que faites-vous des *principes?* Car enfin, vous ne confondez sans doute pas méthode et principes, et vous n'êtes pas sans savoir que la scolastique n'est pas seulement une affaire de méthode, mais aussi de principes. Relisez plutôt la proposition XIII du *Syllabus.* Les questions de style importent peu à l'orthodoxie. Les questions de méthode l'intéressent davantage. Mais « les principes » c'est proprement l'orthodoxie elle-même. Va donc pour la liberté du style et de la méthode, pourvu que la liberté des principes (qui n'ont rien du tout à voir avec la liberté) se contienne prudemment dans les limites que souhaite le magistère de l'Eglise. (Cf. Encycl. *Pascendi).*

Vous êtes, dites-vous, totalement catholique. Voilà de quoi, certes, nous ne doutons point et dont il ne convient même pas de vous féliciter.

Totalement, intégralement? L'adverbe est bien choisi, et c'est ainsi, en effet, que l'entend une âme toute catholique. Soyez donc catholique « intégral ». Si nous n'avions pas eu la bonne fortune de vous dire assez bien en quoi cela consiste, il ne nous resterait plus qu'à vous prier de vous adresser à Pie X pour le savoir. (Encycl. *Pascendi).*

Q. — Supposons la réserve héréditaire violée, pour des motifs fort raisonnables, par des donations manuelles et des contrats simulés. Les cohéritiers demandent à celui qui a été favorisé, d'affirmer qu'il n'a rien reçu par des donations manuelles et des contrats simulés. Il répond nettement d'une manière négative. Ce mensonge est-il un moyen frauduleux?

Le favorisé est appelé en justice, le juge lui demande si le *de cujus* ne lui a fait aucune donation manuelle. Peut-on soutenir qu'il y aurait simplement restriction mentale ou *falsiloquium* à répondre : « Non, » en sous-entendant : « d'une manière qui blesse injustement la réserve, » et pourrait-il jurer une pareille affirmation?

D'une part, cette restriction paraît exorbitante, car elle semble exclue par la question du juge qui n'ad-

met pas qu'aucune donation soit juste, quand la partie lésée réclame; d'autre part, c'est rendre quasi-impossible la violation de la réserve.

R. — Nous croyons qu'en général il faut respecter la réserve légale et ne pas la violer; d'autant plus que souvent cette violation peut avoir des conséquences très funestes et engendrer dans certaines familles des haines inextinguibles, si elle est connue ou même seulement soupçonnée, ou donner lieu à des procès très facheux. Néanmoins nous pensons, quand il y a des motifs très raisonnables, que les parents ne peuvent pas y être astreints rigoureusement en conscience, et les théologiens reconnaissent assez généralement que s'ils la violent, ils ne pèchent pas contre la justice commutative, parce que ce qu'ils donnent est bien à eux, ils peuvent donc sans injustice en faire ce qu'ils veulent. S'ils dépensent follement une partie de leur fortune, on ne les accusera pas d'injustice; or ne vaut-il pas mieux la donner à quelqu'un qui le mérite que de la dépenser follement? Seulement, dans ce cas-là, quand il y a des motifs raisonnables, nous les engagerions bien à prendre leurs précautions pour éviter, autant que possible, les funestes effets qui pourraient en être la conséquence dans la famille.

Un certain nombre de théologiens disent bien que les parents qui violent ainsi la réserve pèchent contre la justice légale, mais généralement pas gravement, à moins qu'ils ne le fassent déraisonnablement et soient cause par là de grands troubles et de grandes désunions dans leur famille. Il faut même ajouter, avec beaucoup d'autres, qu'ils ne pécheraient aucunement s'ils avaient des motifs vraiment raisonnables d'agir ainsi, surtout dans des pays comme la France où sous ce rapport la liberté des pères de famille est vraiment par trop restreinte. Or, si les parents ont le droit de donner même en prenant sur la réserve, et le droit plein et entier quand il y a pour cela des motifs très raisonnables, celui à qui ils donnent a droit plein et entier de recevoir, et par là-même personne ne peut l'obliger à déclarer qu'il a reçu, surtout quand cette déclaration lui enlèverait nécessairement ce qu'il a droit d'avoir et de garder. *Non est jus contra jus.*

Donc il peut d'abord déclarer qu'il n'a rien reçu; ce n'est pas un moyen frauduleux, puisqu'il est dans son droit.

Si le juge lui demande d'ajouter le serment à cette affirmation, le peut-il? — En général les théologiens admettent qu'il faut une cause plus grave pour ajouter le serment que pour faire simplement une restriction mentale; mais qu'on peut très bien ajouter le serment quand il y a une cause proportionnée. Or, ici cette cause existe, puisqu'il s'agit de garder et de soutenir un droit véritable et important. Le juge peut très bien admettre qu'aucune donation entamant la réserve n'est légitime, et adresser sa question dans le but d'exclure toute restriction mentale; mais dès lors qu'il n'est pas dans la vérité, il n'est pas dans le droit et ne peut enlever son droit à l'interrogé.

Nous pourrions ajouter que l'esprit actuel de nos lois n'est point d'attendre la vérité exacte des accusés; c'est au juge à l'obtenir ou par des témoins, ou par des questions captieuses adressées à l'accusé. Celui-ci ne peut donc pas être tenu à la dire à celui qui ne l'attend point de lui. — Quant au serment, depuis qu'il a été laïcisé, ce n'est plus un serment; par conséquent il n'ajoute rien par lui-même à la simple affirmation ou négation : le juge n'a donc aucun droit d'en attendre quelque chose.

Q. — Comment faut-il se comporter pour la sainte communion à l'égard des personnes d'une intelligence très bornée, sachant tout juste le strict nécessaire, mais capables de communier avec respect, quand elles sont dans l'âge des passions et qu'elles en ont subi les ravages? (C'est un aumônier du Bon-Pasteur qui a l'honneur de vous consulter). Faut-il encore suivre les théologiens qui leur accordent, par grâce, la communion pascale et guère plus? Je crois entrer dans les intentions de Pie X en faisant communier ces pauvres âmes aussi souvent qu'il me semble nécessaire pour les préserver de péché mortel, même plusieurs fois par semaine. Qu'en pense l'*Ami?*

R. — Ces personnes d'une intelligence très bornée, sachant toutefois le strict nécessaire et capables de communier avec respect, *doivent* être admises à la communion dans la mesure où elles peuvent en avoir besoin pour éviter le péché. Il ne semble pas qu'on puisse discuter cette assertion : elles réunissent les conditions essentielles, et le besoin qu'elles en ont leur constitue un droit.

Elles *peuvent* aussi être admises à communier pour le profit spirituel qu'elles peuvent y trouver. Les effets de la sainte communion sont très précieux, elles peuvent en bénéficier : ce serait inhumain de les en priver. Ici il est à remarquer que les grâces spirituelles ne se mesurent pas sur l'étendue des facultés naturelles. Tel individu fort peu intelligent peut recevoir de grandes lumières surnaturelles; nous n'aurions besoin, pour en être convaincus, que de jeter les yeux sur le bienheureux Curé d'Ars. Ses talents naturels étaient fort médiocres; par sa sainteté, il a mérité de recevoir des trésors de sagesse et de science surnaturelles qui en ont fait l'une des lumières de l'Eglise. Des personnes d'une intelligence très bornée peuvent de même être élevées à un haut degré de perfection surnaturelle, et cela surtout par la sainte communion, si elles la font avec les dispositions nécessaires. Qu'on les y admette donc aussi souvent qu'on peut le faire avec prudence, en tenant compte de leur bonne volonté et de la possibilité pour elles de s'y préparer convenablement.

Clément Marc dit avec beaucoup de raison : « Semifatuis, modo cælestem hunc cibum a profano discernere valeant, danda est communio in articulo mortis et tempore præcepti; imo et frequentius, si majore discretione polleant. » (N°

1546). Il s'agit de « semifatui, » c'est-à-dire de gens qui ne jouissent qu'en partie de leur raison, et on leur permet de communier même en dehors du précepte, en ne demandant chez eux qu'une dose suffisante de discernement. Bien des personnes d'intelligence très bornée, ne sont point des « semifatui » ; peu capables de raisonner, elles ne déraisonnent pourtant pas. On peut les admettre plus facilement à la sainte communion que les « semifatui ».

D'ailleurs, il n'y a à exiger d'elles que les deux conditions essentielles : l'état de grâce et l'intention droite, laquelle existe quand elles font en communiant un acte de dévotion envers Notre-Seigneur.

Q. — L'*Ami* pourrait-il dire si l'on connaît les origines de l'*O filii* de Pâques ?

Est-ce une composition de musique ou de plain-chant ?

R. — L'*O filii* est une composition qui n'est ni plain-chant ni musique, mais qui tient de l'un et de l'autre.

Elle a quelque chose de la tonalité du plain-chant, deuxième mode ; mais la prédominance de quelques notes et intervalles qui se rapprochent de la gamme mineure lui donnent quelque affinité avec la tonalité musicale. Bien des musiciens la traitent, à tort, dans leur accompagnement comme si elle était écrite dans la gamme de *la* mineur.

Il en est de même pour la mesure. Ce chant se prête avec la plus grande facilité à la mesure musicale à trois temps. Mais cette mesure régulière ne lui est pas nécessaire ; il n'aurait pas moins de grâce si on le chantait sans doubler la durée de quelques notes pour avoir les trois temps de la mesure, et si on ne marquait pas le retour régulier des temps forts comme dans la musique.

M. Amédée Gastoué dans la *Tribune de Saint-Gervais* nous fait connaître les origines de l'*O filii*.

Le texte a pour auteur un cordelier de Paris, frère Jean Tisserand, mort en 1494. Le chant serait sur un rythme essentiellement provençal. Ainsi pense l'érudit professeur : « Des *cantinellas* de ce type ont été composées et chantées dans les pays de langue d'oc depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à ces derniers temps. »

Q. — Pendant son absence, un prêtre chargé par son curé de recevoir les annuités d'une œuvre, s'est vu voler presque toute la somme recueillie, soit près de 300 fr. Est-il obligé de prendre sur ses deniers pour rendre à l'œuvre la somme volée ?

R. — Pour qu'il y ait obligation de restituer, il faut ou bien qu'on ait volé soi même, ou qu'on ait participé injustement au vol, ou qu'on soit de quelque façon détenteur du bien d'autrui, ou qu'on ait fait quelque dommage injuste au prochain, ou qu'on en ait été cause réelle avec faute théologique, ou qu'on ait été condamné à le payer pour faute juridique, ou enfin qu'il y ait eu contrat ou quasi-contrat par lequel on s'engageait à en répondre même pour des cas fortuits. Or, dans le cas qui nous est proposé, il n'y a absolument rien de tout cela.

1° Le prêtre chargé par son curé de recevoir les annuités d'une œuvre, n'a rien volé lui-même ni aucunement participé au vol.

2° Il ne possède absolument rien de ce qui a été volé. Et si tout n'a pas été volé, s'il reste quelque chose de ce qu'il a perçu des annuités de cette œuvre, il ne prétend point le garder pour lui, mais le tient à la disposition du curé.

3° Il n'a fait aucun dommage lui-même, ni été cause de ce dommage avec faute théologique, et n'est aucunement coupable devant Dieu.

4° Il n'y a même pas eu de sa part faute juridique, car nous croyons qu'il a veillé sur cet argent comme sur son argent propre, et tout autant qu'y aurait veillé le curé lui-même ; et si on lui en demandait compte en justice, il ne serait certainement pas condamné. En tout cas, il ne l'est pas, et il n'existe à sa charge aucune faute simplement juridique.

5° Enfin il n'y a eu ni contrat ni quasi-contrat en vertu duquel il s'engageait explicitement ou implicitement à répondre même des cas fortuits.

Il n'y a donc absolument rien qui l'oblige à restitution.

Q. — J'entends parler d'un nouveau décret ou rescrit du 29 septembre 1908, qui supprime, à ce qu'il paraît, l'obreption et la subreption dans les dispenses pour consanguinité en ligne collatérale 3^e^ et 4^e^ degré, pour affinité illicite à tous les degrés, pour affinité licite au 3^e^ et 4^e^ degré, pour honnêteté publique à tous les degrés et pour la parenté spirituelle.

Comme l'*Ami* n'en a point parlé, je n'ai pas grande confiance dans ce rescrit.

Qu'en est-il au juste ?

R. — On fait sans doute allusion au n° 21 du règlement de la Cong. des Sacrements, publié le 29 septembre 1908 : « Dispensationes a minoribus impedimentis concedentur omnes *ex rationabilibus causis a S. Sede probatis*. Sic vero concessæ perinde valebunt ac si *ex motu proprio et ex certa scientia* impertitæ sint ; ideoque nulli erunt impugnationi obnoxiæ sive obreptionis vitio sive subreptionis. »

Il n'a pas le sens que vous avez entendu lui donner.

LITURGIE

Q. — Quand il y a, en pays de missions, une solennité renvoyée au dimanche, dois-je dire la messe de cette fête renvoyée, ou bien la messe correspondante à mon office ? Mon doute vient de ce que souvent la messe n'est pas chantée. L'église est seulement ornée, et les enfants chantent des prières pendant la messe.

R. — La solennité des fêtes renvoyées au dimanche est sans doute en faveur du peuple. Mais